

 vaudoise

 **YAMAHA**
Revs your Heart

Votre assurance moto ou
scooter 125 cm³

La liberté sans
se ruiner



Vaudoise Assurances, au cœur de votre passion !

Assurez votre moto ou votre scooter Yamaha auprès de la Vaudoise et bénéficiez d'une réduction de CHF 100.– sur votre première prime*.

Avantages exclusifs pour les clients hostettler ag - Yamaha Motor Suisse:

- Prime attractive avec un rabais de 10%
- Remboursement de la valeur à neuf de votre deux-roues garanti 24 mois
- Accessoires assurés jusqu'à 20% du prix catalogue de votre véhicule
- Pas de franchise collision en cas de réparation chez un partenaire officiel Yamaha
- Augmentation de CHF 1000.– sur la couverture de vos équipements achetés chez hostettler ag, sans majoration de prime

Avantages pour les clients Vaudoise Assurances:

- Indemnisation au-dessus de la moyenne en cas de dommage total, sans limitation dans le temps
- Bonus maximal à vie (si vous êtes affilié à la Vaudoise depuis plus de deux ans au niveau de bonus le plus bas et que vous avez choisi l'option de protection du bonus)
- La redistribution d'une partie des bénéfices aux clients grâce à nos origines coopératives
- Une assistance routière en Suisse et en Europe offerte à nos clients
- Ligne de conseil juridique
- Rabais de 10% si vous renoncez à déposer les plaques de votre moto durant la période hivernale
- Un bonus d'entrée attractif pour les jeunes

Profitez de votre offre exclusive !

Scannez le QR code ou rendez-vous sur www.vaudoise.ch/yamaha pour être contacté-e par une conseillère ou un conseiller de la Vaudoise.



*Offre valable pour les conducteurs entre 16 et 20 ans faisant l'acquisition d'un scooter et/ou d'une moto 125 cm³ auprès d'un partenaire Yamaha. Si le contrat est résilié dans les 12 premiers mois, le rabais est rendu caduc et sera dû dans la facture finale.

